

DIFENACOUM PELLETS - Gamme raticides

RODENTICIDE DE SÉCURITÉ POLYVALENT HOMOLOGUÉ



- **Appât haute performance sous forme de pellets, facile à manipuler, renforcé en agents odorants et appétants.**
- **A base de Difenacoum, matière active rodenticide la plus sécuritaire et la moins toxique (particulièrement recommandé pour les zones à risques : collectivités, écoles, chenils...)**
- **Provoque la mort des rongeurs par hémorragie interne, sans éveiller leur méfiance. Convient pour tout type de rongeurs.**
- **Les pellets sont enrobés d'une couche de paraffine pour protéger de l'humidité (durée de conservation supérieure à 3 ans).**
- **Les cadavres se dessèchent sans odeur le plus souvent.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Carton de 20 Kg.
- Appât sur granules bleus.
- Agent d'appétence renforcé.
- Agent amérisant : benzoate de dénatonium (0,001%).
- Le support, à base de céréales convient parfaitement pour les souris, rats noirs et surmulots.
- Rodenticide : sous forme de granules imprégnés d'une solution de 0,004 % de Difenacoum (40 mg/kg), prêt à l'emploi.
- Son action se traduit par des troubles de la coagulation sanguine (anticoagulant) et l'apparition de syndromes hémorragiques.
- Les rongeurs meurent environ 3 à 5 jours après avoir consommé le produit (multi-ingestion).
- L'effet retard de cette molécule permet de contourner la méfiance des rongeurs.
- Les cadavres se dessèchent et sentent rarement.
- **DIFENACOUM PELLETS** est un biocide utilisé pour l'usage rodenticide.
- Directive biocide CE 98/8 : les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Nocif par ingestion.
- **Antidote** : phytoménadione ou vitamine K1, agir rapidement.
- Homologation N° 9700359 du Ministère de l'Agriculture pour la lutte contre les rats et les souris.
- Enregistré auprès du MEEDDAT.

MODE D'UTILISATION :

- **Dans le cas d'infestation de rats :** disposer des points d'appâtage d'environ 180 g de DIFENACOUM Pellets sur les chemins empruntés par les rongeurs et à proximité des terriers. Mettre en place des points d'appâts à des intervalles de 10 m en réduisant l'écart à 5 m en cas d'infestation massive. Utiliser des abris (sections de tuyaux, briques creuses ou mieux boîtes prévues à cet effet) pour éviter que les rongeurs ne soient dérangés lors de leur consommation. Remplacer les appâts souillés et réappâter tous les 3-4j si nécessaire en réduisant progressivement les doses.
- **Dans le cas d'infestation de souris :** prévoir des points d'appâtage d'environ 30 g de DIFENACOUM Pellets. Les intervalles sont de 5 m avec réduction de 2 m en cas de forte infestation.